

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU VAR

S.I.A. LE LAVANDOU/LE RAYOL

MAIRIE DU LAVANDOU

ARRONDISSEMENT

DE TOULON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

Nombre de membres élus : 4

En exercice : 4

Présents : 3

Pouvoirs : 1

Votants : 2 + 1 pouvoir

Le Conseil Syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie du Lavandou sous la présidence de M. Gil BERNARDI.

Présents : M. Gil BERNARDI, M. Patrick LESAGE et M. Jean-Paul JULIEN

Pouvoir : M. Jean PLENAT à M. Jean-Paul JULIEN

Secrétaire de séance : M. Patrick LESAGE

Date de convocation : 23 mars 2023

N° délibération : 2023-04

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Président dépose sur le bureau de l'assemblée le projet de compte administratif du Syndicat de l'exercice 2022, et procède à la présentation détaillée de ce document.

Il invite ensuite l'assemblée à désigner M. Jean-Paul JULIEN, délégué titulaire du Rayol-Canadel, en qualité de Président de séance, conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Jean-Paul JULIEN est élu Président de séance à l'unanimité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1612-12,

Considérant la transmission du compte de gestion 2022 du budget du Syndicat Intercommunal d'Assainissement,

Après s'être fait présenter en détail le compte administratif 2022 du budget du Syndicat Intercommunal d'Assainissement par Monsieur le Président,

Après avoir constaté que Monsieur le Président a quitté la séance préalablement au déroulement du vote, conformément à l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré
A L'UNANIMITE avec 3 voix pour

ADOpte le compte administratif 2022 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement dont la balance générale est arrêtée selon le détail suivant :

CA 2022		DEPENSES	RECETTES
Réalisations 2022	Fonctionnement	289 016,84 €	410 442,14 €
	Investissement	326 733,44 €	342 467,21 €
Reports 2021	Fonctionnement		
	Investissement		749 251,06 €
Résultat de clôture 2022	Fonctionnement		121 425,30 €
	Investissement		588 801,48 €
Résultat cumulé 2022			710 226,78 €

FAIT AU LAVANDOU, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance

Monsieur Patrick LESAGE


Date de publication :



Le Président,

Monsieur Gil BERNARDI



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Toulon à compter de la plus tardive des dates suivantes : date de sa réception en Préfecture du Var ou date de sa publication.